Syndicat des Organismes Sociaux
FORCE OUVRIERE
du Puy-de-Dôme
38 rue Raynaud – 63000 Clermont-Ferrand

Motion du Conseil du Syndicat CGT Force Ouvrière des Organismes Sociaux du Puy de Dôme

Au lendemain de la « conférence sociale » réunie par le gouvernement pour tenter d'apaiser la colère exprimée par les puissantes mobilisations lycéennes et de travailleurs qui perdurent malgré la répression sauvage et impitoyable lancée contre elles, le Conseil Syndical des Organismes Sociaux du Puy de Dôme constate que ce qui a été concédé est sans aucune mesure avec les revendications de la CGT Force Ouvrière !

Le coup de pouce dérisoire intervenu à 1 mois de la revalorisation légale du SMIC traduit une inflexion du dogme gouvernemental. Pour autant, on reste très loin de la satisfaction du cahier revendicatif ! Rien n'a changé concernant les 54 milliards d'économies annoncées sur le PLF et le PLFSS qui s'opposent frontalement à nos revendications !

Pour les agents de la Sécurité Sociale, rien n'a été concédé, ni par le gouvernement ni par l'UCANSS ni par la Direction nationale ! Le coup de force contre son personnel se poursuit : aucune augmentation de la valeur du point n'a été annoncée lors de l'entrevue entre la Direction de la Sécurité Sociale et l'intersyndicale nationale du 5 novembre; la complémentaire santé a été imposée contre l'avis de l'ensemble de la représentation du personnel et même contre l'instance paritaire qui s'y était unanimement opposée.

Face aux agents de la Sécurité Sociale, comme face au reste des travailleurs mobilisés et aux fonctionnaires et aux lycéens, c'est la même réponse : le dédain et la brutalité ! Pourtant, forcées par l'obstination populaire, les concessions ont commencé avec le « coup de pouce » au SMIC. Même si elles ne sont pas à la hauteur des attentes légitimes, elles ne signent pas la fin des mobilisations mais elles indiquent au contraire le chemin à suivre pour obtenir gain de cause !

Ainsi, pour notre syndicat, il n'est pas possible d'attendre plus longtemps : les perspectives de négociations dans les branches professionnelle n'offrent aucune garantie d'atteindre une augmentation de salaire à la hauteur de nos besoins et de nos revendications. De trop nombreux agents et leurs familles sont en difficultés financières ! Et ce serait une erreur que de laisser le reste des travailleurs se battre sans les rejoindre pour faire valoir nos intérêts. Car ils convergent avec ceux défendus par le reste de la population actuellement mobilisée.

Conscient que seuls le développement du rapport de force et l'organisation du blocage sont à même d'infléchir les positions de l'État et de la Direction de la Sécurité Sociale, le Syndicat des Organismes Sociaux du Puy de Dôme continuera à appeler le personnel des organismes à le rejoindre afin de s'organiser, y compris dans les manifestations se tiennent régulièrement, semaine et samedi compris.

C'est pourquoi le Syndicat CGT Force Ouvrière des Organismes Sociaux du Puy de Dôme appelle le personnel à rejoindre la manifestation du 17 novembre dans la grève.

Clermont-Ferrand,
le 12 novembre 2026